

ABONNEMENT.

Saumur :
 1^{er} an. 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
 Poste :
 Un an. 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

3 Septembre 1883.

A FROHSDORF.

Le corps de M. le comte de Chambord, déposé dans le cercueil vendredi soir, a été porté processionnellement samedi matin dans la chapelle du château où a eu lieu le service privé.

S. M. l'Empereur d'Autriche-Hongrie avait envoyé pour le représenter l'aîné de ses frères, l'archiduc Charles-Louis.

Du côté de l'Évangile étaient rangés M^{re} le duc de Parme, M. le comte de Paris, S. M. le roi de Naples, l'infant don Alphonse, M^{re} le duc de Nemours, M^{re} le prince de Joinville, M^{re} le duc d'Aumale, M^{re} le duc d'Alençon, M^{re} le duc d'Orléans.

Du côté de l'Épître, avaient pris place LL. AA. II. et RR. l'archiduc François d'Autriche-Este, le grand-duc de Toscane, l'archiduc Charles Salvator, les archiducs Léopold et François d'Autriche, ses fils, l'archiduc Jean de Toscane, l'archiduc Guillaume, l'archiduc Rénier, le prince Ferdinand de Cobourg, et don Miguel.

Derrière le catafalque était groupée la maison de Monseigneur, en tête de laquelle se trouvait M. le comte de Blacas.

A la gauche de M. le comte de Blacas se tenaient les représentants des princes qui n'avaient pu se rendre à la cérémonie : M. le comte Saracin, pour S. M. l'impératrice Marie-Anne ; le baron de Montenach, pour le duc Philippe de Wurtemberg ; M. le colonel Wolger, pour le duc et la duchesse de Cumberland et la reine Marie de Hanovre ; le marquis Taccoli, pour la duchesse de Modène.

A la droite de M. le comte de Blacas étaient groupées les autorités civiles et militaires de Neustadt.

Derrière se tenaient les aides de camp des archiducs et bon nombre de Français, parmi lesquels on remarquait MM. de la Roche-

foucauld, duc de Bisaccia, le duc des Cars, Joseph de la Bouillerie, le général de Charette et ses frères, le prince de Lucinge-Faucigny, le marquis de la Rochejacquelein, etc., etc.

Dans la tribune, étaient M^{me} la duchesse de Madrid, M^{me} la grande-duchesse de Toscane, M^{me} la grande-duchesse douairière de Toscane, M^{me} la comtesse de Bardi, les archiduchesses Marie-Thérèse, Elisabeth, Marie, Rénier et leurs dames d'honneur.

L'Union a reçu de Vienne la correspondance suivante, datée du 1^{er} septembre :

« Malgré son caractère intime, le service funèbre qui a eu lieu aujourd'hui à Frohsdorf a été célébré avec une certaine solennité, réhaussée par la présence d'un grand nombre de princes. Le service a commencé à neuf heures du matin, il était terminé à onze heures.

« Outre les princes d'Orléans, on remarquait, parmi les assistants, l'archiduc Charles-Louis, représentant l'empereur d'Autriche ; l'archiduchesse Marie-Thérèse, l'archiduc François d'Este, l'archiduc Charles Salvator avec ses deux fils François et Léopold ; les archiducs Jean Salvator, Guillaume et Rénier, les archiduchesses Marie et Elisabeth, le roi de Naples, don Alphonse et le duc de Parme.

« Le comte de Bardi et don Carlos étant malades, n'assistaient pas à la cérémonie. Le représentant de l'Empereur occupait la première place. Le service funèbre qui a été célébré aujourd'hui à Frohsdorf ne pouvait pas soulever la question de préséance ; les princes d'Orléans étaient placés suivant leur degré de parenté avec le comte de Chambord.

« Mais il est nécessaire d'expliquer la situation que fait naître la question de préséance pour la cérémonie de Goritz.

« Cette situation revêt une grande importance par les conséquences qu'elle peut entraîner. Aujourd'hui, après le représentant de l'Empereur, venait le duc de Parme et ensuite le comte de Paris. Or, on dit que

le comte de Paris n'a accepté d'occuper aujourd'hui la seconde place qu'à cause du caractère tout intime de la cérémonie et par déférence pour la comtesse de Chambord qui l'avait ordonnée. Mais le comte de Paris est décidé à retourner en France s'il n'a pas le premier rang à la cérémonie de Goritz, et son départ paraît d'autant plus certain que ses dispositions sont prises aujourd'hui à l'hôtel Impérial pour retourner à Paris ce soir.

« Après la cérémonie de Frohsdorf et au moment où le comte de Paris sortait du château se dirigeant vers le jardin, un groupe d'environ 450 notabilités légitimistes l'attendait. Dans ce groupe se trouvaient : MM. de La Rochejacquelein, de Mun, Carayon-Latour, de La Rochefoucauld-Bisaccia, le général de Charette. (Le bruit avait couru que les princes songeaient à retourner à Paris le soir même.) M. de La Rochefoucauld et le général de Charette, se détachant du groupe, se sont avancés vers le comte de Paris et l'ont supplié de ne pas repartir. Ils lui ont déclaré que leur désir était que les obsèques du comte de Chambord fussent présidées par les princes français et ont promis au comte de Paris de lui donner eux-mêmes, quoiqu'il advint, la première place à Goritz.

« Il est impossible de connaître actuellement les intentions du comte de Paris. Dans tous les cas, les princes ont consenti à ne pas partir aujourd'hui.

« Les négociations entre Vienne et Frohsdorf continuent, mais jusqu'à présent elles n'ont pas abouti. La situation est donc celle-ci : ou le comte de Paris ira demain soir à Goritz pour conduire le deuil comme chef de la maison de France, ou il repartira directement pour la France avec tous les princes d'Orléans.

« Cette question sera tranchée demain soir, les obsèques de Goritz devant avoir lieu lundi matin.

« Les princes d'Orléans sont revenus à Vienne à quatre heures de l'après-midi. »

Vienne, 1^{er} septembre, 10 h. soir.

« Les princes viennent d'être informés,

par une communication venue de Frohsdorf, que la volonté formelle de la comtesse de Chambord était que les obsèques de Goritz fussent dirigées par les plus proches parents du comte de Chambord.

« A la suite de cette communication, les princes d'Orléans ont décidé qu'ils n'assisteraient pas à la cérémonie de Goritz. Ils repartiront probablement demain pour la France. »

L'EMPEREUR D'AUTRICHE

CHEZ M. LE COMTE DE PARIS.

Voici les dépêches par laquelle l'Agence Havas annonce cette démarche de l'Empereur :

Vienne, 31 août.

Le lendemain de l'arrivée des princes d'Orléans à Vienne, le comte de Paris a envoyé le marquis de Beauvoir auprès du comte de Crenneville, grand-chambellan de l'Empereur d'Autriche, pour lui demander quel jour le comte de Paris pourrait rendre visite au souverain.

Le chambellan, après avoir pris les ordres de l'Empereur, indiqua la visite pour vendredi deux heures. Il ne fut pas question d'une visite de l'Empereur lui-même au comte de Paris. Mais aujourd'hui, à midi moins dix, l'Empereur arriva inopinément faire le premier sa visite au comte de Paris. Cette entrevue a duré une demi-heure.

Vienne, 31 août.

Le comte de Paris, accompagné du marquis de Beauvoir, est allé, à deux heures, rendre visite à l'Empereur. Ils sont rentrés à deux heures et demie.

Immédiatement après, le duc de Nemours, le duc de Chartres, le prince de Joinville et le duc d'Alençon sont allés, à leur tour, faire visite à l'Empereur.

Il est difficile de méconnaître l'importance politique de l'acte que vient d'accomplir le Souverain de l'Empire austro-hongrois.

18 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La majorité de M^{lle} Bridot

VIII

Le lendemain, vers les deux heures de l'après-midi, Raymond avait planté son grand parasol d'artiste au pied de ces falaises qu'on appelle dans le pays les Creuniers.

C'est encore un curieux endroit. De hautes roches, brunies par le temps, déchiquetées par les orages, et qui de loin ressemblent à quelque vieux castel en ruine. Sur leurs flancs, dans leurs brèches et leurs lézardes, une végétation luxuriante. A leur pied, des grands arbres, un herbage planté de pommiers, puis des terrains monticuleux, disloqués, bizarres. A deux cents toises environ, leur faisant vis-à-vis, la mer. De chaque côté, un délicieux paysage, qui pourrait être signé Daubigny.

A cette époque, on achevait la route qui passe devant les Creuniers. Quelques premières charrettes et carrioles s'y hasardaient déjà, mais non sans quelque péril ; il restait encore çà et là des fondrières, et, dans les herbages, provisoirement sans clôture, des bestiaux qui semblaient inquiets de tout ce dérangement à leurs habitudes.

De plus, la chaleur était grande, et les mouches piquaient fort. Aussi le cantonnier avait-il dit à Raymond :

— Ayez toujours l'œil sur les bêtes à cornes, et surtout prenez garde au taureau noir.

En effet, ce taureau noir n'avait pas une mine des plus rassurantes. L'œil injecté de sang, les naseaux enflammés, de la queue se battant les flancs, il balançait d'un air sournois son front orné de cornes formidables, et n'eût pas manqué de braves sur une arène espagnole.

Mais Raymond avait pour lui le sang-froid, l'expérience, la promptitude du coup d'œil et sa bonne pique de Tolède, qui, fichée à terre, soutenait son grand parasol de toile grise. Du reste, ce petit assaisonnement de péril ne lui déplaisait pas.

Il était là depuis plus de deux heures, en plein travail, en pleine verve, lorsqu'un grand bruit, composé de joyeuses clameurs, de claquements de fouets, de tintements de grelots, s'éleva du côté de Trouville.

C'était un excentrique et carnavalesque équipage : huit ânes attelés deux par deux ; quatre écuyers à la Daumont, dont le moins illustre était le marquis de Bayador. Dans une élégante calèche en osier, deux femmes : certaine princesse étrangère et Thérèse Bridot.

Toutes deux, elles étaient vêtues des plus voyantes couleurs ; l'écarlate y dominait.

A cette vue, à ce tintamarre, la colère du taureau noir éclata enfin. Il mugit tout à coup, et, les cornes basses, il prit sa course vers les rouges fanfreluches qui venaient de déterminer sa fureur.

Mais Raymond était là. Déjà debout, déjà son bâton ferré dans la main, sans à peine se déranger, avec une tranquillité parfaite, il piqua le mufle du taureau, qui beugla douloureusement et courut se réfugier tout en bas de l'herbage.

Quant à l'artiste, il replaça son parasol, et, déjà tout prêt à se mettre à l'œuvre :

— Passez, dit-il avec l'insouciance courtoise d'un homme qui vient d'accomplir la chose la plus simple du monde ; passez, messieurs... ne craignez rien ; mesdames, il n'y a plus de danger, si toutefois il y en a eu.

Le marquis de Bayador et ses illustres collègues venaient de jouer un rôle par trop neutre pour désirer la prolongation de cette scène ; ils continuèrent de fouailler leurs ânes, et, les uns comme les autres, ils disparurent au galop.

La princesse avait jeté les hauts cris. Thérèse était restée calme, ne regardant, ne voyant que Raymond. Un seul instant leurs yeux s'étaient rencontrés. Dans les siens elle avait cru lire ce même regret, ce même reproche : C'est dommage !

Une heure plus tard, la fantaisiste cavalcade s'en revenait à pied. Le fragile équipage avait été brisé non loin de là.

La princesse, appuyée sur le bras de Thérèse, dont elle justifiait la présence en pareille aventure, s'approcha de l'artiste pour lui adresser ses remerciements.

Mais lui, s'empressant de décliner cet honneur : — Rien de plus simple, madame ; le premier paysan d'alentour en eût fait autant. Nos taureaux ne sont pas aussi redoutables que vous le supposez. Celui de tout à l'heure est doux comme un agneau : seulement il n'aime pas le fracas ni les couleurs éclatantes.

— Eh ! mais, monsieur l'artiste, on dirait que vous partagez son opinion.

— Je suis Normand comme lui.

Après quelques autres banalités, on se sépara. Thérèse n'avait pas dit un mot. Mais le lendemain, lorsqu'elle passa sur cette même route, elle était dans une modeste américaine bourgeoise, avec M^{me} Vauquelin, aussi simplement vêtue qu'elle même, presque tout en noir.

Raymond se trouvait encore là. Il lui sembla qu'il avait remarqué sa métamorphose, et qu'au retour il lui souriait d'un air de satisfaction, d'un air ami.

Depuis ce jour-là, Thérèse renonça complètement aux toilettes tapageuses ; elle semblait même regretter d'avoir mis son orgueil, sinon son bonheur, dans tout ce clinquant, dans toutes ces frivolités.

Le Gaulois a reçu à ce sujet de son correspondant une longue dépêche que nous croyons devoir reproduire :

Vienne, 31 août, 7 h. 25 soir.

A midi moins dix minutes, S. M. l'Empereur d'Autriche-Hongrie, escorté d'un escadron de la garde impériale, a inopinément rendu visite à M. le comte de Paris, dans ses appartements de l'hôtel Impérial.

Dans Vienne, il n'est question que de cet événement, auquel tout le monde attache la plus haute importance.

Vous savez que la visite de S. M. l'Empereur d'Autriche-Hongrie à M^{me} la comtesse de Chambord, à Frohsdorf, avait été annoncée, puis qu'au dernier moment, pour des motifs qu'on ne donnait point, François-Joseph y avait renoncé. Les respectueuses et touchantes condoléances, qu'il a envoyées à M^{me} la comtesse de Chambord, les splendides couronnes et bouquets qu'il a fait déposer, en son nom et au nom de l'impératrice Elisabeth, sur le catafalque de M. le comte de Chambord, les fleurs que tous les archiducs et archiduchesses d'Autriche, présents à Vienne, ont fait parvenir, avec une royale profusion, à Frohsdorf, les visites que tous ont faites à M^{me} la comtesse de Chambord, et les prières qu'ils ont venues dire au pied de la dépouille de M. le comte de Chambord, disent assez que ses sentiments pour la mémoire de son royal hôte et pour son auguste veuve n'ont point changé.

On trouve l'explication de l'abandon de son projet de visite à Frohsdorf, dans sa visite d'aujourd'hui. La visite à Frohsdorf n'aurait pas eu de caractère politique. C'était un hommage rendu à la mémoire du descendant de la plus illustre race royale d'Europe, qui, pendant près d'un demi-siècle, a été l'hôte de l'Autriche, mais ce n'eût été rien de plus.

François-Joseph a voulu non-seulement rendre cet hommage, mais lui donner un caractère politique, en consacrant en quelque sorte le désir le plus cher à M. le comte de Chambord, qui était la restauration de la Monarchie en France. C'est pourquoi il est allé, le premier, rendre visite au nouveau chef de la Maison de France, qu'il a traité comme héritier du trône royal de France, et avec tous les honneurs avec lesquels il accueille les souverains de passage à Vienne.

On se dit qu'il est impossible qu'il ait fait un acte de cette importance sans avoir l'assentiment, au moins moral, des souverains d'Europe.

Lorsqu'après midi la nouvelle s'est répandue dans Vienne que l'Empereur avait, le premier, rendu visite à M. le comte de Paris, c'a été un véritable coup de théâtre.

L'entrevue de l'Empereur avec M. le comte de Paris a duré une demi-heure. Sa Majesté a demandé au chef de la Maison de France à voir M. le duc d'Orléans et M^{re} le duc d'Alençon, dont la femme est, comme vous savez, sœur de l'impératrice Elisabeth. Elle s'est montrée pleine d'empressement et de cordialité. L'Empereur et M. le comte

de Paris se sont quittés enchantés l'un de l'autre.

Lorsque Sa Majesté s'est retirée, M. le comte de Paris voulait descendre une marche de l'escalier, pour faire honneur à son impérial et royal visiteur. Sa Majesté ne l'a point souffert. Elle a voulu bien marquer qu'elle traitait M. le comte de Paris en souverain, en Roi.

M^{re} le duc d'Alençon a accompagné Sa Majesté jusqu'à son carrosse. Les deux beaux-frères se sont serré la main avec effusion.

A deux heures, Monseigneur a rendu sa visite à Sa Majesté.

La garde impériale était sous les armes dans la cour du palais et formait la haie jusqu'aux portes du salon d'honneur. Elle a rendu à Monseigneur les honneurs souverains.

A deux heures et demie, M. le duc d'Orléans, M^{re} le duc de Chartres, M^{re} le duc de Nemours portant au cou les colliers du Saint-Esprit et de la Toison d'Or, M^{re} le prince de Joinville, M^{re} le duc d'Alençon, ont été reçus avec le cérémonial en usage pour les princes du sang.

Les abords du palais étaient remplis d'une foule immense.

Chronique générale.

LA PAIX SIGNÉE, LA GUERRE EST-ELLE FINIE ?

Les préliminaires de la paix sont signés, c'est-à-dire la paix est conclue.

Le traité a été signé par l'empereur Hiep-Hoà, dont nous ne savons pas le nom il y a quatre jours.

Il paraît qu'il y avait trois candidats à la succession de Tu-Duc, et que Hiep-Hoà l'emporte pour le moment.

Nous voulons croire, cependant, que Hiep-Hoà est assez solide sur le trône où les mandarins annamites avaient assis le compétiteur Vian-Lan, et où un troisième rival a failli être mis pendant la petite révolution d'Huê.

Mais, la paix étant signée, la guerre est-elle finie? Voilà une question qui, au premier abord, semble bizarre.

Elle est pourtant bien naturelle en face de la situation.

Huê est à environ deux cents lieues d'Hanoi, c'est-à-dire de notre principal centre d'opérations militaires.

De ce côté-là, nous sommes toujours sur la défensive, ayant affaire à des ennemis qui nous donnent du fil à retordre.

On a avoué que nos adversaires étaient non-seulement des Annamites, mais des Chinois commandés par des Européens.

Et les organes les plus officieux du cabinet Ferry-Challemeil ont déclaré que nous ne viendrions pas à bout de ces bandes régulières très-bien armées, à moins d'envoyer au général Bouët des renforts sérieux.

Si donc c'est la Chine et un peu l'Europe qui nous fait la guerre à deux cents lieues

d'Huê, il est peu probable que les belligérants de ce côté-là se soumettent sous le prétexte que l'empereur provisoire Hiep-Hoà a signé la paix.

Et nous sommes fondés à poser cette question :

La paix est signée, mais la guerre est-elle finie ?

On assure que la date du 19 octobre est définitivement choisie pour la convocation des Chambres.

M. Paul de Cassagnac, effrayé de l'idée de M. Hervé de faire appel à la *volonté nationale* pour reconnaître la royauté, conjure en ces termes les princes de la famille Napoléon de se hâter et de ne pas se laisser dépasser :

« M. Hervé voudrait-il faire plébisciter la royauté ?

» Si telle est sa pensée, elle est d'une rare audace et d'une non moins rare intelligence.

» Elle donnerait à la royauté la consécration populaire et enlèverait à l'Empire sa base principale.

» Et il est hors de doute que, si la royauté revenait, elle serait facilement ratifiée par le peuple, heureux, joyeux, fou d'être délivré de la République !

» Si cette théorie de la royauté plébiscitaire est, comme nous paraissions le comprendre, la théorie de M. Hervé, elle menace l'Empire d'un danger plus grand que tous ceux qu'il a pu courir.

» Une royauté avec le drapeau tricolore, une royauté démocratique, ratifiée par le peuple, ce serait nous battre avec nos propres armes et nous annuler en nous rendant désormais absolument inutiles !

» Nous avouons que cette pensée nous obsède comme une révélation redoutable, et dont le parti impérialiste doit se préoccuper vivement et tout de suite.

» Qu'on nous persécute, c'est bien ; qu'on nous proscrive, c'est encore bien, et les partis vivaces comme le nôtre ne s'en portent que mieux.

» Mais qu'on s'empare de notre droit populaire, notre assise nationale, voilà le danger, et il est immense !

» C'est au prince Napoléon à la méditer.

» S'il ne se bâte pas de donner à l'opinion publique la satisfaction qu'elle désire, qu'elle exige, nous allons voir peut-être surgir demain, après-demain, un gouvernement chrétien, conservateur, autoritaire, et qui demandera hautement la ratification définitive de la volonté nationale.

» Les Princes de la famille des Napoléon doivent prévenir une pareille éventualité ; ils doivent aller au-devant du danger et faire eux-mêmes, devant la nation attentive, ce qu'ils ne voudraient pas que d'autres fissent avant eux.

» Nous n'avons que l'Appel au peuple pour raison d'être principale.

» Si on nous la prend, nous risquons de n'avoir plus de raison d'être.

» Nous le répétons, jamais nous n'avons couru un aussi grand péril.

» Que vont faire nos Princes pour le conjurer ?

» Il y va de la vie de l'Empire.

» PAUL DE CASSAGNAC. »

Au ministère de la guerre, on dément une note du *Temps* annonçant que les autorisations pouvaient être accordées aux officiers qui demanderaient à assister aux funérailles du comte de Chambord, à la condition que ces officiers ne portent pas l'uniforme.

Le général Thibaudin déclare n'avoir aucune autorisation de ce genre à accorder, les congés accordés aux officiers étant l'objet de règlements militaires devant lesquels le ministre de la guerre doit être le premier à s'incliner.

La tolérance républicaine se manifeste sous toutes les formes. Nos gouvernants ne manquent jamais une occasion de montrer leur libéralisme.

La fille d'une artiste célèbre, M^{me} V..., après avoir remporté tous les premiers prix aux examens, a voulu concourir pour une place d'inspectrice des écoles de dessin de la ville de Paris.

On l'a charitablement avertie de n'avoir pas à s'occuper de ce détail : que son père ayant fait le portrait de l'empereur Napoléon III, elle n'avait pas le droit de se mettre sur les rangs pour obtenir un poste rétribué par la République.

LE COMTE DE CHAMBORD

ET
M. DE BISMARCK.

Nous lisons dans la *Patrie* :

« Un extrait d'un journal allemand, reproduit et commenté par le *Figaro*, a rappelé, d'une manière en somme assez opportune, l'attention publique sur les causes réelles de l'avortement de la tentative de restauration monarchique en 1873, ou plutôt sur les causes réelles du refus déguisé que M. le comte de Chambord fit de la couronne de France à cette époque.

» Selon l'assertion du journal tudesque, M. de Bismark, au moment où les négociations engagées entre Versailles et Frohsdorf lui parurent près d'aboutir, adressa par un message spécial, au chef de la maison de Bourbon, une sorte d'*ultimatum* lui demandant d'abandonner à tous les changements accomplis en Europe depuis 1859, en second lieu de donner son adhésion au traité de Francfort, enfin de conclure une alliance avec l'Allemagne.

» Le comte de Chambord, qui avait l'âme assez haute pour préférer l'exil à une capitulation dégradante et profitable, refusa et souleva, ajoute-t-on, cette question du drapeau qui fut l'écueil ou se brisèrent tant d'espérances.

» Nos lecteurs se souviendront, sans doute, que lorsque M. Norbert-Billiard re-

Jacquemart avait eu connaissance des motifs déterminants de cette métamorphose. Il continua de tout observer, de tout analyser, et, le jour se faisant peu à peu dans son esprit, il en vint à trouver le mot de sa première énigme ; il se dit enfin :

— Elle l'aime !

Et, chose étrange, il lui sembla qu'une induction du même genre se faisait dans l'esprit de M^{me} de Bussières. Elle lui parlait souvent de Thérèse Bridot. On eût dit qu'elle la redoutait, qu'elle eût voulu la savoir bien loin, mais sans hiel et sans colère. Elle était triste, pas autre chose. Quand son fils rentrait le soir, elle le regardait venir avec un air de commisération profonde ; quand il l'embrassait, elle l'étreignait parfois sur son cœur avec toute l'effusion d'une mère alarmée.

Raymond ne paraissait pas avoir remarqué ces muettes angoisses. Il devenait préoccupé, distrait et rêveur, sortait de grand matin, rentrait tard, et dès que le repas du soir se terminait, trouvait quelque prétexte pour remonter chez lui : la fatigue de la journée, le travail du lendemain, un mal de tête.

Un soir, comme on venait d'allumer du feu pour la première fois dans la grande cheminée campagnarde, il s'assit sur un bas escabeau, les coudes sur les genoux, le front dans les mains, et parut s'oublier ainsi dans une songerie absorbante.

Au bout d'une demi-heure environ, la comtesse se leva sans bruit, arriva jusqu'à son fils et lui écarta

les mains.

Le visage de Raymond était inondé de larmes.

— Mon fils !... mon enfant !... mais qu'as-tu donc ?

— Ma mère !... j'ai qu'il faut que je vous cause un chagrin.

— Ce sera le premier, Raymond. Parle.

— J'ai besoin de voyager, ma mère. Il faut que je parte.

— Où iras-tu ?

— En Italie, en Orient... Tout ce que je sais, c'est que quand un homme de cœur se sent entraîner vers une passion fatale, plutôt que d'y céder, il faut qu'il s'éloigne... pour oublier.

M^{me} de Bussières embrassa son fils et lui répondit :

— Je t'ai compris, Raymond. Tu peux partir.

Il couvrit sa mère de caresses ; il la garda longuement embrassée. Puis, tout à coup, comme par un irrésistible élan de désespoir :

— Ah ! s'écria-t-il, pourquoi ce fantôme sanglant se dresse-t-il entre nous ?

— Raymond, dit la comtesse avec une sévérité douce, ce ne serait pas là l'obstacle. Dieu commande le pardon. Nul n'est responsable que de ses propres fautes. Mais il y a l'argent mal acquis, sur lequel les taches ne s'effacent pas tant qu'il reste dans les mêmes mains ; mais il y a des millions qui ne doivent jamais entrer dans la famille

des Bussières.

— C'est aussi mon opinion, ma mère, conclus-t-il ; dans quelques jours je partirai.

Jacquemart était présent à cette scène ; il murmura dans sa barbe rousse :

— Est-on malheureux d'être gentilhomme !... est-on malheureux d'être riche !... Et moi qui me plaignais d'être gueux, d'être manant ! C'est bien plutôt le cas de dire, ainsi qu'en un mélodrame quelconque : Oh ! merci, mon Dieu ! soyez béni !

En dépit de ce paradoxe gouailleux, notre brave artiste avait le cœur tout chagrin. Il aimait Thérèse, et gémissait en secret de les voir malheureux l'un par l'autre, l'un comme l'autre.

Et puis tous ces tourments du cœur rendent l'âme si bonne ! Jamais Raymond ne s'était montré plus généreux, plus amical envers son humble confrère. Quant à Thérèse, c'était bien autre chose encore. Il semblait que l'amour, un amour malheureux, assouplît, adouçât tout ce qu'il y avait en elle de roide et d'amer. Son sourire, son regard, devenaient angéliques. Jamais elle n'avait été plus belle.

Chaque jour Jacquemart avait sa séance, et quelle séance ! Ce n'était pas cependant que Thérèse fût inoccupée, bien au contraire. Sa pensée paraissait s'absorber à quelque travail mystérieux. Souvent Vauquelin arrivait de Paris et restait enfermé de longues heures avec elle. A son départ, il lui laissait

entre les mains des notes, des listes, des papiers qu'elle semblait examiner, compulsier, mettre en ordre. Elle avait souvent avec Jacquemart des questions relatives au cours des valeurs, à l'intérêt de l'argent, toutes choses que l'artiste se glorifiait d'ignorer. Aussi restait-il parfois tout stupéfait. Quelque chose se préparait, se manigançait dans cette maison. Mais quoi ? Autre problème, autre énigme.

Souvent encore Thérèse restait auprès de Henriette, causant avec elle ménage ou charité, voire même travaux d'aiguille. Un soir elle prit la tapisserie commencée par M^{me} Vauquelin, demandant à la continuer pour faire une surprise à son tuteur.

Henriette lui prit la tête, et, dans un élan de joie toute maternelle, l'embrassa de toute l'effusion de son cœur.

— Thérèse ! Thérèse ! oh ! pourquoi n'as-tu pas toujours été ainsi ? Il me semble que te voilà plus réellement ma fille.

— Votre fille ! Ah ! si je l'étais ! si je m'appelaiss Thérèse Vauquelin !

— Pourquoi ce regret ?... que veux-tu dire ?

— Moi ? rien !

— Serait-ce un reproche sur le trop d'indépendance que nous l'avons laissée, ton tuteur et moi ?

— Oui, précisément, se hâta de répondre Thérèse, mais pour donner le change à M^{me} Vauquelin. Sa véritable pensée avait été : « Je pourrais être la femme de Raymond ! »

(A suivre.) CHARLES DESLYS.

prit naguère cette question d'histoire rétrospective par les révélations qu'il fit à propos d'une polémique engagée entre divers journaux royalistes, la Patrie publia là-dessus des renseignements qui ne différaient pas beaucoup de ceux que le publiciste allemand nous donne actuellement comme inédits. Mais les renseignements mêmes de la Patrie n'étaient pas complets. Par un sentiment de convenance et de réserve que tout le monde comprendra, nous n'avions pas voulu, du vivant de l'acteur principal de cette scène historique, divulguer tout ce que nous savions de la vérité. Mais, aujourd'hui, les raisons qui nous avaient porté à faire certaines particularités de cette négociation secrète n'existent plus, et nous allons donner de ces événements une version dont l'exactitude nous a été attestée par plusieurs diplomates étrangers et notamment par un diplomate allemand.

« Il est vrai, comme nous le dîmes lors de l'incident de presse soulevé par M. Norbert-Billiard, que M. de Bismark fit adresser à M. le comte de Chambord non pas un ultimatum, comme on l'a dit, mais ces trois questions fort nettes, dont l'ordre, comme on va le voir, a été interverti :

« Sanctionnez-vous immédiatement les stipulations du traité de Francfort, si vous montez sur le trône ? Reconnaissez-vous comme définitive l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne ? Accepterez-vous les faits accomplis depuis 1859 ? »

« Il n'était, dans les demandes de M. de Bismark, présentées, d'ailleurs, sous une forme polie et même respectueuse, nullement question d'une alliance à conclure.

« M. le comte de Chambord sentit fort bien la menace voilée sous ces interrogations, et sa réponse fut au moins aussi nette que la demande.

« Sur le premier point — la sanction à donner au traité de Francfort — il répliqua que, suivant l'ancien droit public français, dont il était le gardien et d'où procédait ce droit, tout traité devant être soumis par le roi aux Etats-généraux ; il cita le cas du traité de Pavie conclu par le roi François I^{er} et modifié par les représentants de la nation ; il dit que son premier acte de règne serait de convoquer les Etats ou une représentation nationale équivalente, et que si cette Assemblée l'y engageait, il ratifierait le traité.

« Sur le second point — la perte définitive de l'Alsace-Lorraine — il refusa péremptoirement de s'engager.

« Sur le troisième point — reconnaissance sur ce qui s'était fait depuis 1859 — il répondit qu'il ne voyait aucun inconvénient à y adhérer, en ce qui concernait l'Allemagne.

« Donc, M. le comte de Chambord comprit, dès l'abord, qu'il risquait, en rentrant en France, de provoquer une invasion nouvelle.

« Il eût peut-être affronté ce péril, car il croyait pouvoir compter sur des alliances lorsqu'il fut, quelques jours après, interrogé de la même sorte sur la conduite qu'il comptait tenir à l'égard de l'Italie. Le roi Victor-Emmanuel vivait encore. Il fit, à son tour, demander à M. le comte de Chambord s'il reconnaissait, en montant sur le trône, les faits et changements accomplis en Italie depuis 1859. C'était lui demander s'il abandonnait le Pape et son cousin le roi François II de Naples.

« Le comte de Chambord ne se méprit pas sur la portée de la question, et il n'y répondit même pas. Mais il s'adressa directement à l'empereur François-Joseph et lui demanda à son tour si, en cas d'agression de la Prusse et de l'Italie, il pourrait compter, comme roi de France, sur l'appui des armées autrichiennes. L'empereur François-Joseph ne lui dissimula pas que l'Autriche n'avait plus, et pour longtemps, la plénitude de sa liberté d'action, et qu'elle ne pourrait en aucun cas secourir militairement la France attaquée.

« M. le comte de Chambord se résigna et on sait le reste : il fit ou plutôt il écrivit ce que l'on connaît, — la lettre du 31 octobre.

« Voilà la vérité, la vérité nue sur les causes de l'échec de 1873.

« Nous en concluons que M. le comte de Chambord est à plaindre et que ceux qui l'ont blâmé ont commis une injustice.

« Il ne faut point dire : il n'a pas voulu régner. Il faut dire : il n'a pas pu, ou plutôt il a senti qu'il ne le pouvait pas. »

ÉTRANGER

LE MÉCONTENTEMENT DE LA CHINE.

Le cabinet de Pékin ne serait, paraît-il, que médiocrement satisfait de l'attitude du marquis Tseng, ministre du Céleste-Empire à Paris et à Londres. Et, de fait, malgré ses tentatives et ses démarches, il n'a pu intéresser l'Angleterre à sa cause et obtenir l'appui du Foreign-Office pour combattre les projets de la France au Tonkin.

C'est au mécontentement du Tseng-Li-Yamen (ministère des affaires étrangères chinoises) qu'il faut attribuer, ajoute-t-on, le bruit du prochain remplacement du marquis Tseng à la légation de Paris.

On a même désigné pour lui succéder Li-Fong-Pao, actuellement ministre à Berlin, celui-là même qui a dirigé les nombreuses acquisitions d'armes et de munitions de guerre faites en Allemagne pour le compte de la Chine. (National.)

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 1^{er} septembre.

La séance d'aujourd'hui ne présente aucun intérêt, la tendance est seulement moins ferme. Quelques ordres de vente ont fait reculer les cours de quelques points. Nos rentes perdent un peu du terrain gagné aux précédentes séances : le 3 0/0 clôture à 79.87.5 ; l'amortissable à 81.55 ; le 4 1/2 0/0 1883 à 108.40.

Les établissements de crédit n'ont pas sensiblement varié, mais font preuve de bonnes dispositions.

Nous retrouvons la Banque de Paris et des Pays-Bas à 1,040, la Banque d'Escompte à 512.50.

Le Crédit Foncier est ferme à 1,300 et 1,302.50. Les Obligations Foncières Nouvelles continuent à être l'objet de nombreux ordres d'achat.

Le Crédit Lyonnais cote 572.50. La Société Générale est à 520 et 521.25.

Les chemins français sont sans grande variation mais avec une bonne tendance : l'Orléans s'élève à 1,340, le Nord à 1,870, le Lyon cote 1,405, le Midi 1,462.50, l'Est est à 740, l'Ouest à 727.50.

Le Financier des Communes qui a publié dernièrement une suite d'articles sur les Conventions croit, et nous sommes de son avis, que les cours actuels concordent avec la valeur intrinsèque des actions de chemins de fer.

Le Suaz varie très-peu et clôture à 2,415. Les recettes du transit pour la journée d'hier ont été 180,000 fr.

Le Panama demeure à 496.25.

Les fonds étrangers sont aux cours suivants : l'Italien 5 0/0 à 90.65. L'Egypte Unifiée est aux environs de 358. L'Espagne 4 0/0 extérieure clôture à 57.16/16. Les Autrichiens continuent à progresser à 87.80. Les Lombards sont toujours faibles à 325.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

SERVICE SOLENNEL

POUR M. LE COMTE DE CHAMBORD.

Tous ceux qui s'étaient réunis mercredi au pied des autels, pour prier pour le repos de l'âme de Henri V, se sont retrouvés ce matin, à l'église Saint-Pierre de Saumur, au service solennel, entourés d'un nombre considérable de fidèles et de patriotes qui étaient venus dans le double but de rendre un pieux hommage au Roi et de prier pour la France.

Nous n'énumérerons pas toute cette assistance : qu'il nous suffise de dire que commerçants, artisans, propriétaires, ouvriers et cultivateurs se pressaient autour du catafalque, et, dans le recueillement le plus édifiant, unissaient leurs prières à celles qui se faisaient à pareille heure à Goritz, autour de la dépouille mortelle de M. le comte de Chambord.

Aucune invitation n'avait été lancée ; un simple avis a suffi pour que nombre de dévoués royalistes — dont beaucoup étaient inconnus — se soient empressés de venir rendre un dernier devoir à Celui en qui ils avaient mis toute leur espérance.

Cet espoir ne peut être déçu : Henri V, du haut du Ciel, prie pour la France qu'il a tant aimée. Avec sa protection, notre Patrie sortira de l'épreuve qu'elle subit et

des mains inhabiles et indignes qui la pressurent et la conduisent à sa perte.

Le cérémonial et la décoration de l'église répondaient au rang élevé de Celui à qui l'on rendait les honneurs suprêmes. L'administration des Pompes funèbres avait déployé les plus riches ornements. L'église était toute tendue de noir, et le fronton portait le chiffre de Henri V.

L'orgue était tenu par M. l'abbé Chevallier.

Le *Dies iræ* a été chanté par M. Benoit.

Puisse ces prières rejaillir sur la France, et la relever des bas-fonds où elle est tombée !

Samedi soir, nous avons reçu de Turin la dépêche suivante :

« Magnifique démonstration. 400 Français sont en gare de Turin, se rendant à Goritz.

« Nous remarquons M. le comte de Dreux-Brézé, M. Athanase de Charette, le marquis de Mortemard, les comtes de Chastellux, de Brissac, Urbain de Maillé, Français et Antoine de Divonne. »

SAUMUR.

Samedi, vers 2 heures 1/2 de l'après-midi, au moment même où le marché était le plus animé, une épaisse fumée blanche et nauséabonde s'échappait des soupiraux de la cave de M. Ernoul, pharmacien, place de la Bilange, et répandait la terreur dans tout le quartier.

En peu d'instants, une foule compacte envahissait les abords de la pharmacie.

Voici ce qui était arrivé :

Un jeune élève en pharmacie avait été chargé d'aller chercher de la benzine à la cave, et l'inexpérimenté garçon avait eu l'imprudence de tenir sa lumière à une trop faible distance de son jet de liquide qui s'enflamma tout à coup et l'enveloppa d'une atmosphère de fumée et de feu ; il n'eut que le temps de se sauver pour échapper à une mort certaine.

Dès le premier moment, M. Ernoul a fait boucher toutes les issues donnant sur la voie publique, espérant ainsi étouffer le feu ; mais la porte de la cave étant restée ouverte, la fumée a trouvé une issue par la cage d'escalier et s'est élevée jusqu'aux combles de la maison, envahissant les appartements à tous les étages, et sortant par les fenêtres. On pouvait croire que l'incendie était dans toute la maison. Une domestique, occupée en ce moment au second, a été descendue par la fenêtre sur le balcon de M. Ciret.

La pompe du théâtre, amenée aussitôt, a répandu de l'eau en quantité dans la cave, et, après deux heures d'efforts, le feu était éteint et on pouvait pénétrer dans le sous-bassement.

Plusieurs fûts d'essence, d'alcool, des flacons d'éther, etc., avaient pris feu, des bouteilles avaient éclaté sous l'action de la haute température ; aussi les pertes s'élevaient-elles à la somme de 5,000 fr. environ, couvertes par une assurance à la Caisse agricole.

La police et la gendarmerie se sont rendus sur les lieux pour organiser les secours, ainsi que M. le Maire et M. le Procureur de la République.

Une tempête d'une grande violence a régné pendant 24 heures sur notre pays, depuis samedi, au soleil couchant, jusqu'à hier soir.

Cette tempête a été accompagnée de nombreuses averses qui eurent été bien mieux vues si elles n'avaient pas été aussi torrentielles.

Bien des arbres en ont souffert, beaucoup de pommiers et de poiriers ont perdu leur récolte, les fruits n'étant pas encore assez mûrs.

Cette tempête, signalée par le bureau météorologique du *New-York Herald*, se dirige sur les côtes de Norvège.

ECOLE D'APPLICATION DE CAVALERIE.

Nous publierons demain la liste, par ordre de mérite, des 445 sous-officiers de cavalerie admis à suivre les cours de l'Ecole de

Saumur en qualité d'élèves officiers (cours de 1883).

Cette liste comprend : 1^o intérieur, 92 sous-officiers ; 2^o Algérie, 47 ; 3^o Tunisie, Sénégal et Sud algérien, 8.

TIGNÉ. — Vendredi soir, la femme Guichoux, demeurant à Amigné, commune de Tigné, sortit pour aller laver, laissant sa petite fille, âgée d'un an, endormie dans son berceau.

L'enfant se sera éveillée : aura-t-elle essayé de quitter sa couchette ? Toujours est-il qu'en rentrant, vers 4 heures 1/2, la femme Guichoux la trouva pendue en dehors du berceau par son bonnet dont le cordon était assez résistant pour la soutenir. La pauvre petite ne donnait plus aucun signe de vie.

Publications de mariage.

Louis Sigogne, bijoutier, de Saumur, et Augustine Delaporte, chapelière (veuve), de Saint-Lambert-des-Levés.

Paul-Joseph Desnoue, employé d'octroi, de Saumur, et Alexandrine Vincelot, domestique, de Cizay.

Pietro Molinar-Roet, mineur, et Eugénie-Valentine Touillet, couturière, tous deux de Saumur.

Henri Balzeau, tailleur de pierre, de Saumur, et Florine-Joséphine Bertrand, ouvrière en soie, de Lyon.

Marie-Louis-Adolphe Guoin, bijoutier, de Saumur, et Gabrielle-Marie-Louise-Claire Gavignon, sans profession, de Nazelles (Indre-et-Loire).

Louis-Joseph Blanchard, vétérinaire militaire, de Grenoble (Isère), et Lucie-Marguerite-Henriette Rémond, sans profession, de Saumur.

Adolphe Cazanet, quincaillier (veuf), de Bourgueil, et Marie-Prudence Félix, sans profession, de Saumur.

Théophile Giraud, herboriste (veuf), de Saumur, et Marie-Alexandrine Besson, lingère, de Brassuire.

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré* :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Menus faits. — Le Roi est mort ! par Robert Vallier. — La vie de M. le comte de Chambord. — Le château de Chambord, par Ch. Frank. — Holyrood, par R. Bryon. — La maladie de M. le comte de Chambord, par le D^r E. Decaisne. — Les derniers moments de M. le comte de Chambord, par H. V. — M. Louis Bréton, par Edmond About. — Revue scientifique par le D^r E. Decaisne. — Courrier du Palais, par M^r Guérin. — *Le Cacique*, journal d'un marié, par Henri Rivière (suite). — Bulletin financier, par Plutus. — Echecs.

GRAVURES : Les derniers moments de M. le comte de Chambord. — M. Louis Bréton, directeur de la maison Hachette. — Paris : la fête organisée par la Presse parisienne au profit des victimes d'Ischia. — Le Roi est mort ! — Le duc de Bordeaux en 1832 ; le duc de Bordeaux en 1843. — Le château de Chambord : les façades et la lanterne. — Ecosse : le palais de Holyrood, habitation de la famille royale après 1830 (quatre vues). — La mort de M. le duc de Berry, d'après une lithographie du temps. — Portraits du duc et de la duchesse de Berry. — Rébus.

Marché de Saumur du 1^{er} Septembre

Blé nouveau (Ph.)	19	Huile de noix.	50	130
From. 1 ^{er} q. (Ph.)	19	Graine tréfle	50	—
Froment (Ph.)	77	— lin. . .	70	—
Halle, moy ⁿ .	77	— luzerne	50	—
Seigle	75	11	Foin (dr. c.)	780
Orge	65	10 83	Luzerne	780
Avoine h. bar.	50	8 25	Paille	780
Fèves	75	15	Amandes . .	50
Pois blancs . .	80	32	Cire jaune . .	50
— rouges . . .	80	35	Chanvres 1 ^{er}	—
Colza	65	—	qualité (52 k. 500)	—
Chenevis . . .	50	19	2 ^e	—
Farine, culas.	157	55	3 ^e	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1881,	1 ^{er} qualité	à	à
Id.	1881,	2 ^e	100 à
Ordin., envir. de Saumur	1881,	1 ^{er}	90 à
Id.	1881,	2 ^e	85 à
Saint-Léger et environs	1881,	1 ^{er}	90 à
Id.	1881,	2 ^e	80 à
Le Puy-N.-D. et environs	1881,	1 ^{er}	90 à
Id.	1881,	2 ^e	80 à
La Vienne, 1881.			60 à 65

ROUGES (2 hect. 30).

Souza et environs, 1881			160 à
Id.	1881		à
Champigny, 1882		1 ^{er} qualité	200 à
Id.	1882	2 ^e	175 à
Id.	1881	1 ^{er}	à
Id.	1881	2 ^e	à
Varrains, 1882		1 ^{er}	120 à
Varrains, 1882		2 ^e	100 à
Bourgueil, 1882		1 ^{er} qualité	100 à
Id.	1882	2 ^e	150 à
Id.	1881	1 ^{er}	à
Id.	1881	2 ^e	à
Restigné 1881			150 à 140
Id.	1881		à
Chinon, 1882		1 ^{er}	140 à
Id.	1882	2 ^e	130 à
Id.	1881	1 ^{er}	à
Id.	1881	2 ^e	à

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale 13 fr.
Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 31 août :

TEXTE. — A propos d'une vieille boutique du Caire, par M. Arthur Rhodé. — Excursion aux volcans de l'Équateur, par M. Boussingault, de l'Institut. — La Mosaïque, par M. Ed. Gerspach. — L'Ours de neige, nouvelle, par M^{me} J. Colomb. — Je me suis bien divertit. — Un Prisonnier d'État au dix-huitième siècle: le Prévôt de Beaumont. — Se souvenir, par M. E. Noël. — Les Merles bronzés, par M. E. Oustalet. — Le Carnet d'un voyageur, par M. Paul Pelet. — Charles-Quint.

GRAVURES. — Un Marchand de narghilehs, au Caire. — Mosaïque d'après Raphaël, dans l'église Sainte-Marie du Peuple, à Rome. — Le Prévôt de Beaumont dans son cachot. — Les Merles bronzés du Sénégal. — Le Fauteuil de Charles-Quint, à l'Armeria Real, à Madrid.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie},
rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste

à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 50 francs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Sommaire du n^o 127: Le Roi est mort! Vive le Roi! Inauguration du monument de la défense de Paris. Politiques un peu. Grévy propriétaire. Rapprochement (poésie).

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

PROPHÉTIE tirée de l'Apocalypse

par M. de Montrouil. 5^e édition. Prix, 15 centimes, franco par la poste 20 centimes (Tours, F. Mazeau, imprimeur, 13, rue Richelieu). Immense succès. Demandez la *Prophétie* aux libraires et correspondants de la *Lanterne d'Arlequin*.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)		Ligne de l'État (Service d'Été modifié depuis le 9 juillet 1883)																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR											
3 heures	8 minutes du matin, express-poste.	Omn. matin.	Omn. matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Direct. soir.					
6 — 45	matin (s'arrête à la Possonnière)	Saumur. (départ)	6 15	9 0	10 52	1 15	3 3	4 40	8 5	Montreuil-Bellay (départ)	6 55	9 48	11 34	4 4	7 4	8 38	10 13		
8 — 50	matin, omnibus-mixte.	Chacé-Varrains	6 23	9 9	11 0	1 24	3 19	4 48	8 13	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg.	7 11	10 4	11 48	4 18	7 27	8 53	10 26		
1 — 35	soir, —	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 30	9 17	11 7	1 32	3 33	4 55	8 20	Chacé-Varrains	7 19	10 12	11 55	4 25	7 41	9 1	10 31		
3 — 32	express, —	Montreuil-Bellay (arrivée)	6 43	9 31	11 20	1 46	3 50	5 08	8 33	Saumur (arrivée)	7 31	10 24	12 5	4 34	7 54	9 12	10 40		
7 — 15	omnibus, —	DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR - NIORT				NIORT - SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
10 — 36	(s'arrête à Angers).	3 heures	26 minutes du matin, direct-mixte.	Omn. matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.		
		8 — 21	omnibus, —	Saumur. (départ)	10 52	1 15	Niort. (départ)	5 26	12 48	Montreuil (départ)	7 5	1 56	8 42	Poitiers (départ)	6 0	12 55	6 55		
		9 — 37	express, —	Montreuil-Bellay	11 30	2 15	Parthenay	6 38	2 6	Loudun	8 3	2 57	9 46	Neuville	6 36	1 29	7 33		
		12 — 48	soir, omnibus-mixte.	Thouars	12 35	3 19	Airvault	7 10	2 38	Arçay	8 29	3 11	10 0	Mirebeau	7 3	1 53	8 1		
		4 — 44	express-poste.	Airvault	1 20	3 49	Thouars	9 0	3 27	Mirebeau	9 17	3 59	10 52	Arçay	7 56	2 40	8 53		
		10 — 24	express-poste.	Parthenay	2 3	4 18	Montreuil-Bellay	9 29	3 53	Neuville	9 45	4 25	11 18	Loudun	8 38	3 6	9 24		
				Niort (arrivée)	3 17	5 16	Saumur (arrivée)	10 24	4 34	Poitiers (arrivée)	10 20	4 56	11 50	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	3 45	10 3		

Étude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n^o 12.

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le trente août mil huit cent quatre-vingt-trois,

Entre M^{me} Tersile Bernardeau, épouse du sieur Joseph Body, cultivateur, avec lequel elle demeure à Douces, ladite dame admise au bénéfice de l'assistance judiciaire suivant décision du bureau de Saumur, en date du quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-trois,

Demanderesse, ayant pour avoué constitué M^e LE RAY, avoué-licencié près le Tribunal civil de première instance de Saumur, rue du Marché-Noir, n^o 12,

D'une part; Et le sieur Joseph Body, cultivateur, demeurant à Douces, son mari, défendeur défaillant,

D'autre part; Il appert que ladite dame Body, sus-nommée, a été déclarée séparée de biens d'avec son mari, sus-nommé.

Pour extrait certifié conforme par moi, avoué soussigné, ayant occupé pour la demanderesse.

Saumur, le trente-un août mil huit cent quatre-vingt-trois.

V. LE RAY.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, En totalité ou par parties,

UNE PORTION DE MAISON

Sise à Saumur, rue de la Comédie, n^o 26,

Actuellement occupée par MM. Faucillon, Frugier et Moutet.

Cette maison, propre au commerce, comprend: magasins sur la rue, au premier étage; deuxième et troisième étages sur la rue; grenier, cour, remise et écurie;

Étage au-dessus des remis et écurie, grenier.

S'adresser, pour visiter les lieux, à M. FAUCILLON, qui les occupe, et, pour traiter, à M. LE RAY, avoué, rue du Marché-Noir, n^o 12. (316)

A VENDRE

OU A ARRENTER

UNE MAISON

Avec JARDINS

Située à Saumur, rue Notre-Dame, n^o 55.

S'adresser à M. BARILLET, même rue. (499)

A CÉDER

UNE MAISON DE GROS

Située à Saumur et en pleine prospérité, n'ayant aucun concurrent à 15 lieues environ.

Le vendeur pourra rester attaché à la maison aussi longtemps que l'acquéreur le désirera pour la mise au courant des affaires.

S'adresser au bureau du journal.

A vendre VIN ROUGE de la récolte 1882.

S'adresser à M. BAZILLE, commune de Rou-Marson. (557)

UN MÉNAGE demande une place, pour la Saint-Michel ou la Toussaint, le mari comme cocher, jardinier ou valet de chambre, la femme comme couturière ou femme de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

M^e CAILLEAU, notaire à Lon-gué, demande un premier Clerc capable.

Saumur, imprimerie P. GODET.

MACHINES A COUDRE
De tous systèmes.

BOULITTE

ARMURIER

SAUMUR, Rue Saint-Jean, 45, SAUMUR.

L'EXCELSIOR

Nouvelle Machine à bobine circulaire au lieu de navette.

Cette machine est, par suite de ses mouvements doux, silencieux et rapides, qui sont dus à sa construction rotative, d'une simplicité et d'une durabilité extraordinaires.

C'est la meilleure de toutes les machines construites, jusqu'à ce jour, pour l'industrie et la famille.

La maison se charge de toutes les réparations.

ÉTUDE DE LA RELIGION

PETITS TRAITÉS OFFERTS A SES PAROISSIENS

Par M. l'abbé MÉRIT,

Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur.

En vente, à Saumur, chez P. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et DEZE, libraire, rue Saint-Jean.



LOTÉRIE de l'EXPOSITION d'AMSTERDAM

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ ROYAL

DU 1^{er} AVRIL 1883, N^o 10

6,000,000 de BILLETS FORMANT

30 SÉRIES de 200,000 BILLETS chacune

Vente autorisée en France: 2,000,000 de BILLETS.



Vente autorisée en France: 2,000,000 de BILLETS.

Cette Loterie donne en Lots:

LA MOITIÉ DE SON CAPITAL

Six Gros Lots	
1 Gros Lot d'une valeur de	200.000 ^f
2 Gros Lots d'une valeur de 100,000 ^f	200.000 ^f
1 Gros Lot d'une valeur de	50.000 ^f
2 Gros Lots d'une valeur de 25,000 ^f	50.000 ^f
6 Gros Lots Reporté	500.000 ^f

6 Lots Reporté	500.000 ^f
30 Lots d'une valeur de 10,000 ^f	300.000 ^f
60 Lots d'une valeur de 5,000 ^f	300.000 ^f
30 Lots d'une valeur de 4,000 ^f	120.000 ^f
30 Lots d'une valeur de 3,000 ^f	90.000 ^f
60 Lots d'une valeur de 2,000 ^f	120.000 ^f
216 Lots Reporté	1.430.000 ^f

216 Lots Reporté	1.430.000 ^f
360 Lots d'une valeur de 1,000 ^f	360.000 ^f
900 Lots d'une valeur de 500 ^f	450.000 ^f
1740 Lots d'une valeur de 200 ^f	348.000 ^f
3490 Lots d'une valeur de 100 ^f	349.000 ^f
1260 Lots d'une valeur de 50 ^f	63.000 ^f
7,966 Lots	Valeur 3.000.000

Il y a SEPT MILLE NEUF CENT SOIXANTE-SIX LOTS d'une Valeur de TROIS MILLIONS

TIRAGE A LA CLOTURE DE L'EXPOSITION

LES 30 SÉRIES en dehors des Lots qui leur sont affectés CONCOURONT AU TIRAGE DES SIX GROS LOTS

VENTE AU DÉTAIL: dans tous les Bureaux de Tabac, chez les Libraires et Marchands de Journaux, et dans les Gares de Chemins de fer. VENTE EN GROS: adresser Espèces, Chèques ou Mandats à M. BASSET, 8, Rue Montesquieu, PARIS.

On demande des Correspondants dans toutes les Villes de France.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,